



**SERVICES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES  
DE  
POINTE ST-CHARLES ET PETITE BOURGOGNE**

**Rapport annuel  
2007-2008**

## Table des matières du rapport d'activités

<b>Mot de la présidente .....</b>	<b>3</b>
<b>Chapitre 1 Le conseil d'administration.....</b>	<b>4</b>
<b>Chapitre 2 Les Membres du personnel .....</b>	<b>6</b>
<b>Chapitre 3 Activités de l'année dans chacun des axes d'intervention.....</b>	<b>7</b>
<b>Axe no 1 Notre mandat de Centre local d'aide juridique.....</b>	<b>7</b>
1.1 Statistiques sur le volume et la nature des dossiers.....	8
<b>Axe no 2 Amélioration de l'accès à la justice.....</b>	<b>10</b>
2.1 L'information et la formation sur les droits .....	10
2.2 Les jeudis de la Justice .....	11
2.3 Les ateliers offerts dans les groupes.....	12
2.4 Autres participation .....	14
2.5 La Coalition pour l'accès à l'aide juridique .....	14
<b>Axe no 3 Participation aux activités communautaires et de concertation.....</b>	<b>18</b>
3.1 Défense collective des droits.....	18
3.2 Appuis aux organismes communautaires .....	18
3.3 Activités de quartier .....	19
3.4 Participation aux tables de concertation.....	19
<b>Chapitre 4 Perspectives pour 2008-2009.....</b>	<b>20</b>
<b>Les annexes</b>	
1. Commentaires des participants aux Jeudis de la Justice.....	
2. Programmation des Jeudis de la Justice 2007 et 2008.....	
3. Affiches des Jeudis de la Justice.....	
4. Seuils d'admissibilité à l'aide juridique 2005 à 2008.....	
5. Liste des membres de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique .....	
6. Listes des appuis à la Coalition .....	
7. Bulletin d'information de la Coalition.....	
8. Bilan médiatique de la Coalition.....	

*Le rapport d'activité 2007-2008 sera remis et présenté aux membres en version power point, lors de l'assemblée générale annuelle du 10 juin 2008*

*Mot de la présidente*

*On ne le redira jamais assez, c'est par les efforts combinés d'une équipe composée des citoyens siégeant au conseil d'administration et des employés que nous réussissons année après année à remplir notre mandat au sein des communautés de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne.*

*Rendre la justice plus accessible est un défi de taille et, au cours de la dernière année, des efforts importants ont été déployés en ce sens. Ils ont pris diverses formes : que ce soit à travers les dossiers individuels pour la reconnaissance des droits, par des activités d'information ou de formation offertes à des groupes de personnes ou encore par des revendications adressées cette fois-ci au gouvernement pour une amélioration de la Loi sur l'aide juridique.*

*Les membres du conseil d'administration et du personnel se sont partagé les responsabilités pour que tout ce travail puisse se réaliser. L'engagement de toutes et tous au quotidien se traduit dans une foule d'activités qui toutes ont leur importance. Ce travail d'équipe s'inscrit dans une perspective d'action visant le changement social, la lutte contre la pauvreté et une justice accessible pour tous.*

*C'est avec fierté que nous vous présentons les réalisations de l'année 2007-2008.*

*Danielle Julien, présidente  
pour le conseil d'administration*

## 1. Le conseil d'administration

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration<sup>1</sup> a été composé des personnes suivantes :

Danielle Julien	Présidente	2008
Odeh Misleh	Vice-président	2008
Patrick Côté	Trésorier	2008
Michel Tourigny		2008
Réal Léveillé		2008
Line St-Amour		2008
Louise Gosselin		2008
Zsuzsanna Jordan		2009
Sandra McLean	N'a pu participer	2009
Poste citoyen vacant		
Poste citoyen vacant		
Mathieu Robillard (organisme communautaire Petite Bourgogne) représentant ODAS)	Secrétaire	2008
PasserElle (organisme communautaire Pointe-Saint-Charles) représenté par Édith Roy		2009
Nicole Bergeron	Représentante du personnel	
Lise Ferland	Coordonnatrice, sans droit de vote	

### Principaux dossiers traités par le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ont tenu 10 rencontres au cours desquelles ils ont discuté et pris des décisions concernant :

- ◆ Suivi sur la gestion générale de l'organisme;

<sup>1</sup> Le conseil d'administration compte 14 postes : 10 citoyens, 2 représentants d'organismes communautaires, une représentante des employés et la coordonnatrice de l'organisme, qui elle n'a pas de droit de vote

- ◆ Suivi des orientations et du travail réalisé sur les différents axes d'intervention;
- ◆ Quant au volet *Amélioration de l'accès à la justice*, suivi régulier des activités d'éducation aux droits;
- ◆ Suivi des actions et de notre participation et rôle au sein de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique;
- ◆ Gestion administrative et financière de l'organisme;
- ◆ Suivi des négociations pour le renouvellement des conventions collectives. Le comité de négociation, composé de trois personnes du conseil d'administration et de la coordonnatrice, a tenu plusieurs rencontres et présenté régulièrement son travail au c.a.;
- ◆ Suivi des activités communautaires et collectives dans les deux quartiers d'intervention en lien avec la mission de notre organisme et les besoins de la population.

## 2. Les membres du personnel

Au cours de la dernière année l'équipe de travail comptait 10 personnes en plus d'avoir l'appui de deux étudiantes. Les postes sont ainsi répartis :

Les 3 adjointes juridiques :	Nicole Bergeron, Raquel Sanchez et Danielle Whitford
La réceptionniste-secrétaire :	Andrée Besner
Les 3 avocats :	Alain Ouellet, Stéphane Proulx et Katherine Ramsey
La responsable de la comptabilité (4 jrs/sem)	Danielle L'Écuyer-Labonté
L'organisatrice communautaire 2 jrs/semaine et étudiante en droit :	Claude-Catherine Lemoine
Stagiaire en techniques juridiques (4 mois)	Maritza Figueroa (janv. à avril 2008)
Étudiante en techniques juridiques	Josianne Lafrance (mai à août 2007)
Et, la coordonnatrice-avocate :	Lise Ferland

Pour assurer la cohésion des interventions de l'équipe, l'organisation du travail, les suivis de gestion, la mise à jour des informations sur les dossiers de quartier, les membres du personnel tiennent une rencontre d'équipe statutaire à chaque mois. S'ajoutent quelques fois des rencontres ad hoc sur des sujets particuliers ainsi que deux rencontres plus élaborées en début et fin d'année, de planification et d'évaluation du travail de l'année.

### *Les grands axes d'intervention :*

Le travail de l'équipe s'inscrit dans trois grands axes d'intervention qui seront présentés en détail dans les prochaines sections.

- Notre mandat de Centre local d'aide juridique;
- Le travail pour augmenter l'accès à la justice;
- Participation aux activités communautaires et de concertation.

### 3. Activités de l'année dans chacun des axes d'intervention

#### Axe 1

#### Notre mandat de Centre local d'aide juridique

*En vertu de la Loi sur l'aide juridique, notre organisme détient une accréditation de la Commission des services juridiques au titre de **Centre local d'aide juridique** pour offrir les services à la population des quartiers de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne.*

*Nous obtenons un financement annuel du réseau de l'aide juridique, plus précisément du Centre communautaire juridique de Montréal, pour offrir les services individuels prévus à la Loi sur l'aide juridique.*

#### 1.1 Les dossiers individuels

Nous avons reçu **1 204** demandes d'aide juridique qui se répartissent ainsi (\* voir les tableaux) :

- 581 dossiers ont été ouverts pour des résidents de Pointe-Saint-Charles;
- 360 dossiers pour des résidents de Petite-Bourgogne;
- 216 mandats d'aide juridique ont été émis pour des personnes désirant être représentées par un avocat exerçant en pratique privée;
- 47 demandes ont été refusées.

Nous offrons aussi un service de commissaire à l'assermentation.

Il va sans dire que cette partie de notre mandat (Centre local d'aide juridique) est celle qui monopolise plus de 85 % de toute l'énergie de notre équipe. Il faut toujours se rappeler que nous opérons un cabinet d'avocats et avocates dont la mission est de faire valoir les droits des personnes qui requièrent nos services. Nous agissons pour et avec les citoyens que nous représentons. Tout ce travail

nécessite du temps de recherche, de rédaction, de négociation, des présences devant divers tribunaux, des rencontres avec les personnes que nous représentons etc.. Il s'agit d'un travail spécialisé qui comporte son lot d'exigences et une perpétuelle mise à jour des connaissances.

Dans notre travail au quotidien, nous faisons des efforts constants pour créer un climat dans lequel les personnes à qui nous offrons des services se sentiront à l'aise de poser les questions pour mieux connaître leurs droits, les processus dans lesquels ils s'exercent et aussi avoir le sentiment de participer à la solution de leur problème lorsque cela est possible. Nous essayons d'être attentifs aux demandes, d'offrir un accueil chaleureux et respectueux. Tous ces efforts sont pour nous des marques de respect à l'égard des citoyens et une des formes d'accès à la justice.

## Demandes d'aide juridique traitées

Dossiers ouverts	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
<b>Pointe-Saint-Charles</b>	581	627	549	649	599
<b>Petite-Bourgogne</b>	360	361	348	293	368
<b>Total</b>	<b>941</b>	<b>988</b>	<b>897</b>	<b>942</b>	<b>967</b>

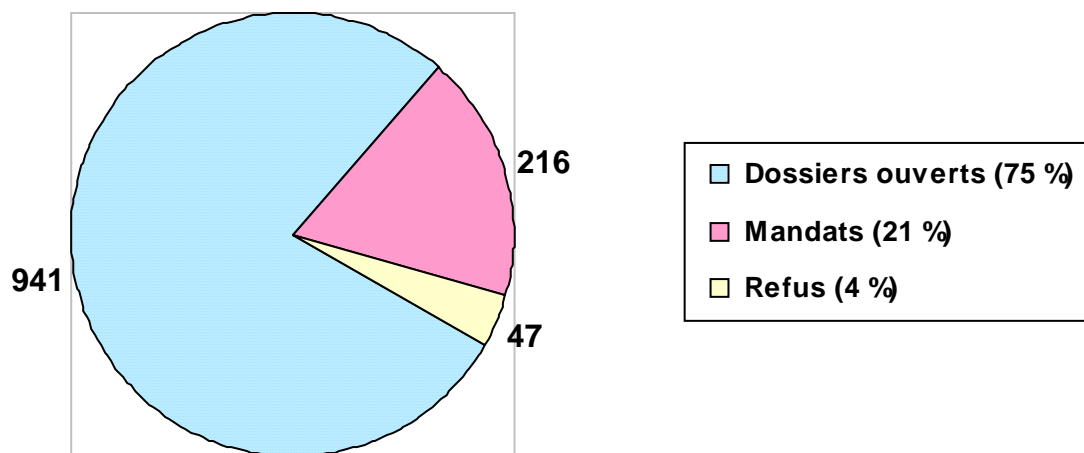
	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
<b>Mandats</b>	216	185	238	316	276
<b>Refus</b>	47	35	26	50	42

Demandes traitées	2007-2008	2006-2007	2005-2006	2004-2005	2003-2004
<b>TOTAL</b>	<b>1204</b>	<b>1208</b>	<b>1161</b>	<b>1308</b>	<b>1285</b>



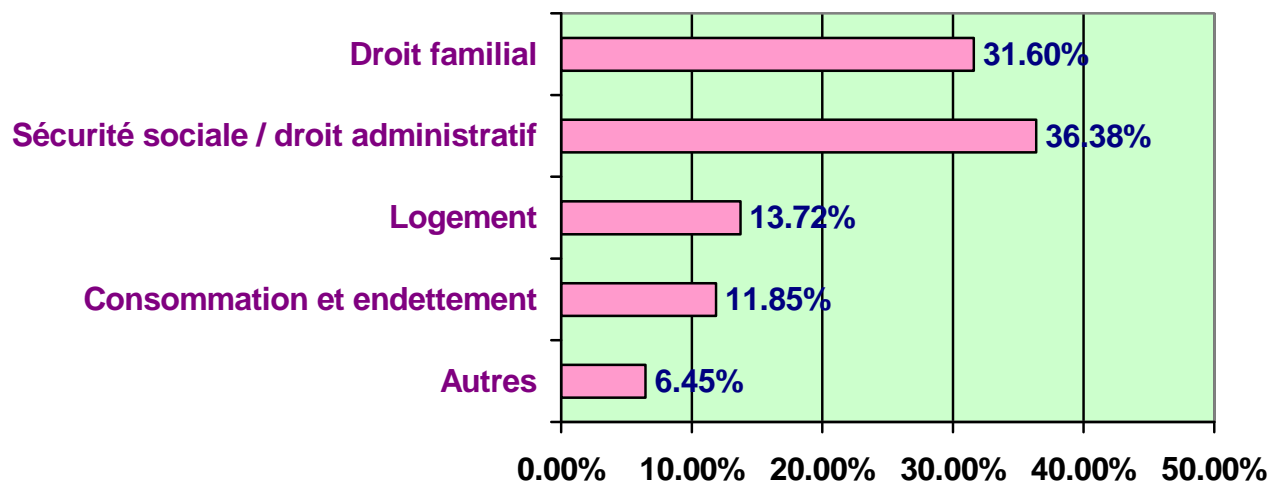
## Résumé volet aide juridique 2007-2008

(1 204 demandes reçues)



## Répartition des dossiers selon les secteurs de droit

**2007-2008**



## Axe 2

### Le travail pour augmenter l'accès à la justice

*L'accès à la justice débute par la connaissance de ses droits et recours. Il est donc primordial pour nous d'offrir à la population des activités de prévention visant à ce que les personnes puissent apprivoiser des notions juridiques, des moyens de se faire respecter et certains rouages du système judiciaire, etc..*

*L'accès à la justice s'expérimente dans de multiples situations de la vie de tous les jours et rarement devant les tribunaux. La diffusion d'information et la formation sont donc deux moyens au cœur de notre action.*

#### 2.1 L'information et la formation sur les droits

- ◆ Nous continuons à offrir un service journalier d'information de base (par téléphone ou directement au bureau). Nous offrons environ 1 250 consultations par année;
- ◆ Maintien de notre site Internet et des capsules d'information sur l'aide sociale; [www.servicesjuridiques.org](http://www.servicesjuridiques.org)
- ◆ Documentation sur divers sujets disponible gratuitement au bureau (dépliants).

Depuis deux ans, nous avons créé un poste d'organisatrice communautaire pour tous les aspects de la planification et de l'organisation de nos activités d'éducation. La personne qui présentement occupe ce poste, Claude-Catherine Lemoine, travaille deux jours par semaine.

Son mandat inclut aussi certains aspects reliés aux communications avec nos membres et avec la population. Nous avons mis en place divers moyens de communication avec nos membres et la population en général, pour informer de nos services et activités : envoi postal, envoi par courriel, dépliants, annonces dans la Voix populaire, affichage dans les lieux publics, organismes, etc..

Au cours de la dernière année, nous avons revu le dépliant de présentation de notre organisme. Nous diffusons aussi une programmation des *Jeudis de la justice* sur format papier et sur notre site Internet pour les sessions d'automne et d'hiver.

Cet ajout à notre équipe et cette organisation du travail ont permis une offre d'ateliers beaucoup plus diversifiée, intéressante et mieux structurée. Tant que notre situation financière le permettra, via une subvention du SACAIS, en appui à notre mission d'organisme de défense des droits, nous poursuivrons en ce sens.

## 2.2 Les jeudis de la justice

Nous avons mis en place un programme de conférences/ateliers offerts gratuitement à nos bureaux. Les ateliers ont lieu une fois par mois, le jeudi. Dans un objectif de rejoindre plus de personnes les ateliers ont lieu en alternance, l'après-midi et le soir. La majorité des ateliers ont été offerts en français mais nous nous assurons toujours de répondre en anglais à des questions.

Nous en sommes à la deuxième année des *Jeudis de la justice* et nous avons constaté que l'activité est maintenant bien implantée. Elle reçoit un accueil favorable, une bonne participation à chaque atelier et des commentaires très positifs des participants<sup>2</sup>.

Ces ateliers ont été offerts soit par les avocates et avocats de notre équipe ou en partenariat avec d'autres organismes ou avocats spécialisés dans certains secteurs du droit, comme par exemple, les accidents du travail ou le droit des jeunes.

Nous développons aussi des collaborations avec des partenaires du milieu. Par exemple, pour l'atelier portant sur les droits des jeunes, nous avons travaillé avec le projet Informel et les écoles Jeanne-LeBer et Charles-Lemoyne pour la distribution de la publicité aux parents et la tenue de l'événement à l'école Charles-Lemoyne.

Les *Jeudis de la justice* ont eu lieu cette année entre octobre et la mi-mai. Ce calendrier nous a permis d'offrir huit activités dont voici les thèmes<sup>3</sup> :

---

<sup>2</sup> Voir en annexe les commentaires des participants

<sup>3</sup> Voir en annexe la programmation automne 2007 et hiver 2008 ainsi que les affiches de chaque atelier

<b>JEUDIS DE LA JUSTICE Octobre 2007 à mai 2008</b>	
<b><i>Nos droits suite à un accident du travail</i></b> En collaboration avec le Centre d'aides aux travailleurs et travailleuses accidentés de Montréal (CATTAM)	octobre
<b><i>Naviguer dans le système d'immigration</i></b> Me Katherine Ramsey et Me Jared Will	novembre
<b><i>Couple marié ou conjoints de fait : conséquences</i></b> Me Stéphane Proulx	novembre
<b><i>Les pièges du crédit</i></b> En collaboration avec l'ACEF du Sud-Ouest	janvier
<b><i>Succession et testaments</i></b> Me Alain Ouellet	février
<b><i>Les jeunes, la famille et la loi</i></b> En collaboration avec la Commission des droits de la personne et de la Jeunesse	mars
<b><i>Journée Portes Ouvertes et consultations gratuites</i></b>	avril
<b><i>Vivre en coopérative : Les règles de la Confidentialité</i></b> Me Lise Ferland	mai

### **2.3 Les ateliers offerts dans des groupes**

Nous offrons aussi des ateliers d'informations juridiques directement dans les groupes communautaires, à partir des demandes et besoins exprimés par les membres et participants de ces groupes. Les thèmes et l'horaire des rencontres sont déterminés en fonction conjointement par le groupe et les membres de notre équipe.

Ces activités ont été plus nombreuses au cours de la dernière année et ce, en raison de l'information que nous avons diffusée dans le milieu et des moyens de communication et outils développés par l'organisatrice communautaire.

Entre les mois de septembre 2007 et avril 2008, il y a eu 17 ateliers sur les thèmes suivants :

<b>ATELIERS 2007- 2008</b>	
<b>Endettement</b> À la demande de Logifem	18 et 27 septembre
<b>Les nouvelles allocations familiales</b> À la demande de Familles en action	30 octobre
<b>Divers aspects du droit familial</b> Offert aux intervenantes de PasserElle	12 novembre
<b>Quoi faire en cas de décès?</b> ACHIM	14 novembre
<b>Les Petites créances</b> Offert dans le cadre des cafés rencontre du Welfare Rights Committee et du Comité des sans emplois	16 novembre
<b>Comprendre le système et les procédures judiciaires</b> Offert dans le cadre d'ateliers à Madame Prend Congé	3 et 4 décembre
<b>Le logement et la Charte des droits et libertés</b> À la demande du Centre de la communauté sourde du Montréal-Métropolitain	4 décembre
<b>Naviguer dans le système d'immigration</b> À la demande d'Amitié Soleil	31 janvier
<b>Visite au Tribunal administratif du Québec (TAQ)</b> Organisée en collaboration avec l'ODAS	28 février
<b>Couple marié ou conjoints de fait : conséquences</b> À la demande de Fami-jeunes	12 mars
<b>Endettement et crédit</b> Offert dans le cadre des cafés rencontre du Welfare Rights Committee et du Comité des sans emplois	13 mars
<b>« Accueil et visite des Services juridiques »</b> Groupe du Douglas	2 avril
<b>La Médiation dans le processus judiciaire et la médiation communautaire</b> À la demande de l' ODAS	17 et 24 avril
<b>La retraite au Québec</b> Dans le cadre des ateliers offerts par le CEDA – service aux nouveaux arrivants	24 avril
<b>Rendez-vous des aînés</b> Tenue d'un kiosque d'information sur les droits des aînés	8 mai

## **2.4 Autres participations**

**29 octobre 2007** : Présentation d'un mémoire dans le cadre de la Consultation sur les aînés, principalement pour faire valoir le fait que les personnes âgées ne recevant que la pension de la Sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti ne sont pas admissibles à l'aide juridique gratuite. Cette démarche s'inscrivait dans le cadre des moyens de pression de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique.

**3 et 4 avril 2008** : Participation de Me Alain Ouellet à un colloque sur la violence faite aux aînés. À cette occasion sensibilisation des participants aux revendications concernant l'admissibilité des aînés à l'aide juridique par la Coalition pour l'accès à l'aide juridique.

## **2.5 Création de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique**

Depuis toujours, nous avons participé activement dans les actions visant une amélioration de la Loi sur l'aide juridique. On se rappellera qu'en 2004 lors des consultations menées par le gouvernement québécois sur le régime de l'aide juridique, nous avons défendu la nécessité et l'urgence d'une amélioration de l'accès à l'aide juridique par une augmentation importante des seuils d'admissibilité.

En mai 2005 le rapport Moreau, du nom du député responsable de la consultation, était déposé. Ce rapport recommandait une certaine hausse immédiate des seuils d'admissibilité à l'aide juridique. Le ministre de la Justice de l'époque, Yvon Marcoux, avait cependant décidé de proposer une faible hausse des seuils d'admissibilité financière étalée sur cinq années (2006-2010). Nous avons, avec d'autres groupes communautaires, contesté cette timide réforme<sup>4</sup>.

Dans les mois qui ont suivi, nous avons constaté que les argents promis pour réaliser ladite réforme n'étaient pas utilisés et que la réforme ne produisait aucun effet positif : il n'y avait pas plus de personnes ayant accès à des services juridiques.

Il nous est donc apparu qu'il fallait agir immédiatement et non pas attendre 2010 pour remettre de l'avant nos revendications pour plus d'accès à la justice. Nous avons donc été au cœur de la création de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique qui a vu le jour en septembre 2007.

---

<sup>4</sup> Voir en annexe les seuils d'admissibilité à l'aide juridique – 2005-2006-2007 et 2008



## COALITION POUR L'ACCÈS À L'AIDE JURIDIQUE

***Aide juridique : UN VIRAGE S'IMPOSE***  
**Même les pauvres n'ont pas accès à l'aide juridique**

- La coalition compte 44 membres<sup>5</sup>;
- 225 autres organismes ont fait parvenir au ministre de la Justice, Jacques Dupuis, des lettres d'appui aux demandes de la Coalition<sup>6</sup>.

La Coalition demande au MINISTRE DE LA JUSTICE d'agir immédiatement pour<sup>7</sup> :

- que les personnes seules travaillant au salaire minimum (40 heures/sem.) aient accès gratuitement à l'aide juridique;
- que les seuils d'admissibilité des autres catégories de requérantes et de requérants, incluant le volet avec contribution, soient augmentés en conséquence;
- que l'admissibilité à l'aide juridique soit déterminée en fonction du revenu mensuel;
- que l'indexation annuelle des seuils d'admissibilité soit maintenue.

Au cours de la dernière année, nous avons participé activement à toutes les activités et actions de la coalition. Lise Ferland a été désignée la porte-parole de la Coalition et Claude-Catherine Lemoine a assumé la majorité du travail de communication avec les membres de la Coalition et de réalisation des outils pour la campagne. Elles ont consacré une grande partie de leur temps de travail à ce dossier. Plusieurs autres personnes de l'équipe de travail ont aussi contribué par leur présence, soutien administratif, participation à des manifestations ou conférence de presse, etc..

<sup>5</sup> Voir la liste des membres en annexe

<sup>6</sup> Voir la liste des appuis par thèmes en annexe

<sup>7</sup> Voir le bulletin d'information diffusé dans le cadre de la campagne

Parmi les principales actions de la Coalition mentionnons :

- 10 rencontres du comité de coordination au sein duquel nous avons exercé le leadership<sup>8</sup>;
- 3 rencontres des membres la Coalition;
- Préparation et diffusion d'un bulletin d'information (français et anglais);
- Préparation de lettres types (outils de campagne);
- Conférence de presse pour lancer la campagne et plusieurs communiqués de presse;
- Maintien à jour du site Internet (outils de campagne, communiqués, dernières informations);
- Communications avec le cabinet du ministre de la Justice;
- 2 envois de lettres à tous les députés;
- Communications écrites avec tous les conseils d'administration de Centres communautaires régionaux (aide juridique);
- Communication avec le président de la Commission des services juridiques;
- Communications écrites avec les intervenants à la Commission Moreau et autres organismes intéressés par la question de la justice;
- Envoi du matériel de la campagne à tous les membres et diffusion large;
- Articles pour divers médias communautaires et bulletins;
- Communication régulière avec les membres de la Coalition;
- Rencontre et communication avec les porte-paroles en matière de justice des deux partis d'opposition;
- 1 rencontre avec le Chef de cabinet du Ministre;
- 1 rencontre avec le président de la Commission de services juridiques;
- Stratégie médiatique<sup>9</sup> : conférence de presse, reportages, communiqués de presse, suivi avec des journalistes;
- Organisation et participation à une manifestation le 11 mars 2008 devant le Palais de justice de Montréal;
- Présence à Québec lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice (21 avril 2008);
- Poursuite des moyens de pression pour obtenir une rencontre avec le Ministre.

---

<sup>8</sup> Le comité de coordination de la Coalition est composé de : 2 représentants de la CSN, Option consommateur, Fédération des familles monoparentales et recomposées du Québec, Syndicat des avocats de l'aide juridique, Fédération des avocats de l'aide juridique du Québec et Les Services juridiques communautaires de Pointe-Saint Charles et Petite Bourgogne.

<sup>9</sup> Voir le bilan médiatique, communiqués et articles.



## **La poursuite des actions de la Coalition**

Le travail de pression et de sensibilisation réalisé par la Coalition pour l'accès à l'aide juridique en est un de longue haleine. Il est difficile de faire comprendre dans les médias et sur la place publique le déni de droit que constitue un accès si limité à des services juridiques.

Nous croyons avoir réussi à mieux faire comprendre le peu d'accès et surtout le fait que la réforme annoncée par le ministre de la Justice n'en est pas une, que la hausse des seuils est si minime que la réforme ne produit aucun résultat. Nous avons aussi réussi à mettre en lumière que le gouvernement avait promis d'investir 6 millions \$ par année pendant les cinq années de la réforme, mais que finalement il ne met pas un cent de plus.

Il faut donc poursuivre les pressions sur l'actuel gouvernement car, lors de l'étude des crédits du ministère de la Justice en avril dernier, le ministre de la Justice Jacques Dupuis disait à une question du député Stéphane Bédard :

*« La réponse à votre question, c'est non, non. Le gouvernement a annoncé, en 2006, un relèvement des seuils avec une indexation automatique jusqu'en 2010. Et la capacité de payer du gouvernement ne permet pas de revoir ça. Maintenant, c'est vrai qu'il y a moins de demandes à l'aide juridique, bien, oui, la situation économique est meilleure. »*

Le Ministre s'est cependant engagé à rencontrer les représentants de la Coalition et des efforts sont mis en ce sens.

Un bilan plus complet et une réflexion sur les moyens d'action pour la poursuite de la campagne seront faits par le comité de coordination de la Coalition auquel nous participons activement.

## Axe 3

### Participation aux activités communautaires et de concertation

#### 3.1 Défense collective des droits

Nous avons travaillé en collaboration avec l'ODAS (Organisation d'aide aux sans-emploi) sur certains aspects de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

- Rédaction d'une deuxième opinion juridique sur la comptabilisation par l'aide sociale de l'entraide (paniers de nourriture, paiements de dettes par des proches, etc.); Et par la suite, participation à une rencontre avec les groupes de défense du Sud-Ouest pour expliquer l'opinion juridique.

Nous avons aussi poursuivi notre démarche de soutien à monsieur Abdelkader Belaoui, réfugié en sanctuaire à l'Église St-Gabriel, depuis maintenant plus de deux années, pour la reconnaissance de son statut au Canada. Me Katherine Ramsey participe activement au Comité d'appui à monsieur Belaoui.

Nous avons aussi participé et appuyé les revendications des organismes communautaires dans les luttes sociales menées pour obtenir le respect et la reconnaissance de droits tels : logement, aide sociale, consommation, dossiers de quartier touchant l'accès à des services ou touchant la qualité de vie, etc..

#### 3.2 Appuis aux organismes communautaires

- Soutien aux organisations communautaires sur les aspects juridiques de leur pratique et des services à la population; nous avons fait de nombreuses consultations et avis juridiques;
- Participation de membres de notre équipe au conseil d'administration d'organismes : *Raquel Sanchez* : Madame Prend Congé, *Lise Ferland* : Familles en Action et Cité des Bâisseurs, *Stéphane Proulx* : Formétal.

### **3.3 Activités de quartier**

- Fête de solidarité du Carrefour d'éducation populaire;
- Festival de la Petite-Bourgogne;

### **3.4 Participation aux tables de concertation**

- Poursuite de la participation aux instances de concertation des quartiers de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne :
  - Table de concertation Action-Gardien : participation aux rencontres régulières;
  - Participation au comité aménagement et au comité incorporation/règlements de régie interne de la table de concertation Action-Gardien;
  - Table de concertation de la Petite-Bourgogne : participation à l'assemblée générale annuelle.
  - Participation au Comité habitation / sécurité de la Petite-Bourgogne (suivi des dossiers Tri-Postal et Développement de Griffintown).
- Soutien particulier à la Table de concertation Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles : accueil de l'équipe de travail dans nos locaux et gestion des paies des employés (l'équipe d'Action-Gardien occupe depuis avril 2008 des locaux au Centre Lorne).

# Perspectives 2008-2009

En plus de continuer à remplir notre mandat de Centre local d'aide juridique qui est l'axe 1 de notre travail, dans une perspective d'accès à la justice, nous allons :

- ◆ Poursuivre notre implication importante dans la campagne pour l'augmentation des seuils d'admissibilité à l'aide juridique;
- ◆ Poursuivre nos activités d'éducation aux droits entre autres par les *Jeudis de la Justice* et autres ateliers d'information.
- ◆ Continuer à améliorer nos moyens de communication avec nos membres et avec la population en général en portant une attention particulière à notre site Internet;
- ◆ Poursuivre notre implication dans les coalitions de quartier, dans une perspective de lutte contre la pauvreté et de maintien de la population dans le milieu;
- ◆ Continuer à réfléchir et tenter de mettre en place des moyens concrets d'accès à la justice.

Les membres du conseil d'administration, souhaitent entreprendre une réflexion et un travail de planification sur les changements organisationnels à venir dans l'organisme (la relève, les retraites, etc.) et la mise en œuvre de sa mission dans un tel contexte. Ce travail devrait se faire en lien étroit avec l'équipe des employés.

\*\*\*\*\*

Mai 2008